

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

--

GRANDE CHANCELLERIE
DE L'ORDRE NATIONAL

--

DECRET N°72-152 du 7 juin 1972

chargeant un Membre du Conseil de l'Ordre
National du Dahomey de l'intérim du Grand
Chancelier -

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement
Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU la déclaration du 30 Avril 1970 instituant un Conseil Présidentiel ;
- VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 Mai 1970 portant Charte du Conseil Présidentiel ;
- VU la Loi N°65-29 du 14 Août 1965 instituant l'Ordre National du Dahomey ;
- VU le Décret N°72-72 du 4 Avril 1972 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;
- VU le Décret N°72-73 du 4 Avril 1972 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

DECRETE :

Article 1er.- Mr DASSI-VIGNON Sébastien, Grand Croix de l'Ordre National et Membre du Conseil de l'Ordre est chargé, pendant la durée de son absence, de l'intérim du Grand Chancelier Mr Marcel Salifou COULIBALY évacué sanitaire pour une cure thermale en France -

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à COTONOU, le 7 juin 1972

par le Président du Conseil
Présidentiel, Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Justin AHOMADEGBE-TOMETIN

AMPLIATIONS : PCP 6 MCP 4
CS 6 MINISTÈRES 11 HC 2 SGG 4
IAA 1 DCCT-DN-IGF-JORD 4 DEP 2
DGAJL-Dtion St. 4 Gde Chan. 15
CEDN-CNI 2